



FEDERATION des Arts et traditions Populaires du Centre et du Massif Central

Association agréée par Le Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 63EP516 - Déclarée d'intérêt Général

Siège social : 21 rue Richepin - 63000 CLERMONT-FERRAND

Déclarée au Journal Officiel N° 758 du 26 octobre 1961

Adresse courrier : Monique PELLETIER - Vice-Présidente FATP C-MC - 1 rue d'Avignon - 63100 CLERMONT-FERRAND

Compte-rendu de l'AG ordinaire du 19 octobre 2024 à Neuvy (03) organisée par la Pastourelle des Trois Vallées de Trevol (03)

Groupes présents : La Bourrée Vellave, La Pastourelle du Val d'Allier, La Bourrée Barrabande, Vichy et ses Sources, La Pastourelle de Rodez, La Bourreïo, La Bourrée du Pavin, La Sabotée Cussétoise, La Sabotée Sancerroise, La Sanfloraine, Le Livradoué Dansaire, Les Enfants de l'Auvergne, La Pastourelle des 3 vallées, Les Tréteaux du Pont Vieux, Les Gats do Bourbonnais, les membres individuels.

Groupes excusés : Lou Cantou, Les Brûlés de Chazemais, La Bourrée de Vergheas, Le Folklore Issoirien, Lou Brouchillou, Lous Petioutous delh Velay, Lous Oyolos

Groupes absents : Ronda Tipica, Lo Danseus do Jean do Boueix, Le Brusse

- ❖ Début de l'assemblée générale ordinaire à 14h30
- ❖ Discours de Joël Regnault, président de la Pastourelle des Trois Vallées de Trevol (03). Dernière AG organisée par la Pastourelle des Trois Vallées il y a 43 ans.
- ❖ Huguette demande à tous de respecter une minute de silence en hommage aux personnes disparues cette année.
- ❖ Appel des groupes : 15 groupes présents et 2 membres individuels
- ❖ Intervention de Thibault Pujade, co-président de la Fédération Française des Arts et Traditions Populaires. Thibault présente les missions de la fédération française : la force du réseau, l'importance de la visibilité et de l'accompagnement et le nouveau slogan « *Donner à vos traditions de grandes ambitions* ». Il revient en détail sur les commissions mises en place (Partenaires, Payse, Conservation du patrimoine et savoir-faire, Certificats et Niveaux, Jeunesse, Représentation et idées d'événements, Communication) et l'agenda de fin d'année : Château de Breteuil le 15 septembre, stages savoir-faire, artistique et dirigeants le 26 et 27 octobre, la ronde de France le 23 novembre 2024.
- ❖ Trésorerie par Marie :

Notre Fédération des ATP-CMC a été beaucoup sollicitée cette année 2023/2024. Quelques points avant de parler des chiffres :

- Un des sujets les plus importants de l'année a été la refonte du site internet : l'objectif étant que celui-ci soit adapté aux tablettes et téléphones portables, ce qui ne l'était pas jusqu'à cette année.

Erik Boyer d'ED Solutions, qui est notre mainteneur web, en a profité pour nous proposer une nouvelle charte graphique et une nouvelle présentation. Le conseil d'administration a opté pour un texte parlant des régions actuelles, toujours en lien avec les provinces que vous représentez. Chacun sait comme il est difficile, pour un public non-connaissseur, de situer le Bourbonnais / le Rouergue / Le Berry etc., alors que nos régions actuelles s'appellent autrement.

- Le 2ème sujet, qui nous a bien occupés cette année, est la distribution de documents, style procédures, pour alimenter vos associations en information. À la précédente A.G., nous vous avons remis toutes les informations pour les dons effectués par les membres, la délivrance des reçus ainsi que la déclaration simplifiée du nombre de dons et son montant global.

En cours d'année, le conseil d'administration, suite à des constatations ou difficultés rencontrées par des présidents, a mis à jour une fiche « Ligne de conduite à suivre pour donner une bonne image de nos groupes et de notre Fédération ». Ligne de conduite qui avait été publiée dans l'un des 1ers échos de la Fédération dans les années 90.

Pour finir, sur ce sujet, Sarah vous donnera, tout à l'heure, tout ce qui concerne les RGPD (Registre de Gestion des Données Personnelles).

- Notre fédération a toujours beaucoup d'échanges avec les FFATP (Fédération Française des Arts et Traditions Populaires) grâce à Huguette et Sarah, notamment avec les assises qui se sont tenues à Saint-Amant-Roche-Savine début avril et dont le spectacle de clôture a été fait par Lou Brouchillou, et la FFFSH (Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques) également grâce à Sarah.

- L'autre sujet, très important cette année, a été le Festijeunes 2024 qui s'est déroulé à Besse en Chandesse, grâce à l'équipe de Calou, La Bourrée du Pavin. Comme pour les autres éditions, la Fédération a soutenu le projet, son rôle est de :

- Gérer la communication auprès des groupes qui ont des jeunes et qui peuvent participer à ce week-end ;
- Trouver des fonds régionaux ;
- Appuyer le groupe organisateur dans ces démarches administratives ;
- Aider à la publicité de la manifestation.

Le rôle du groupe organisateur est de :

- Gérer les hébergements et tous les repas du samedi midi au pique-nique du dimanche soir ;
- Mettre en place toute la structure pour l'accueil du spectacle et du public ;
- Trouver des fonds locaux et départementaux ;
- Solliciter d'autres associations locales pour créer des interactions entre différentes activités ;

Et bien sûr, chaque groupe participe à hauteur du déplacement et du panier garni offert pour la tombola.

- L'avant-dernier sujet, c'est l'édition des 2 échos de la Fédération avec en nouveauté l'agenda des groupes et les dates de toutes vos manifestations.

- Enfin, la Fédération est présente auprès des groupes en cas de demandes particulières (soutien, questions) ou lors d'événements majeurs tels que les anniversaires ou l'hommage rendu cette année à Jeanne Marandola avec les Brûlés de Chazemais.

Les Chiffres :

- Pour les 2 tirages de l'écho de la fédération : Le budget ne s'équilibre pas cette année. En effet, beaucoup d'envois postaux ont dû être faits à l'automne 2023, compte tenu du nombre d'absents à l'assemblée générale de Rodez. Nous n'avons pas prévu d'augmentation sur ce poste pour l'année à venir, mais le sujet sera à surveiller ;

- Concernant l'assurance, nous l'avons déjà annoncé lors de l'AG de 2023, cela fait plusieurs années que nous avons un déficit sur ce poste, notamment, pour l'assurance des membres. Cette cotisation est à 1.30 € depuis 2006 et nous vous proposons de l'augmenter à 2 € à compter de l'appel de cotisation de 2025.

Pour les instruments de musique, partie optionnelle du contrat, le montant de l'assurance est passé de 15 € à 17.50 € ;

- Les dons des bénévoles du conseil d'administration représentent 4 965 €. Il est important de

relever que tous les membres du conseil font don de leurs dépenses à la fédération et les repas ne sont plus pris au restaurant. Cette nouvelle organisation depuis plusieurs années permet de faire des économies sur ce poste (les frais de conseil sur l'année s'élèvent à moins de 300 €) ;

- La valorisation des heures bénévoles se monte à 6 998 € ;

- Enfin, pour les groupes ayant participé à Festijeunes et pour le groupe organisateur « La Bourrée du Pavin », la Fédération a récompensé chaque groupe en prenant en charge des places pour les stages d'Automne des 26 et 27 octobre organisés par la FFATP à Peyre en Aubrac (48), soit une provision de 800 €.

Au total de cette année, nous dégageons un excédent de recettes de 31.56 €.

Projets 2024/2025:

- 2 tirages de l'écho de la fédération sont prévus en mai et en octobre 2025 ;

- 1 stage musique (cabrettes) et danse est en projet pour le printemps – présentation par Sarah ;

- Le prochain Festijeunes se tiendra en 2026 – lieu à trouver ;

Enfin, je tiens à remercier Gisèle Durand, trésorière-adjointe, qui quitte son poste à la fin de cette année pour raisons personnelles. Il y a donc urgence pour trouver de nouveaux membres pour intégrer le conseil d'administration. Mes collègues, qui m'entourent ici, feront la même demande, car il y a des sujets sur lesquels nous prenons du retard ou sur lesquels nous n'avons pas les connaissances nécessaires (commissions qui nécessitent de nouvelles personnes : Médailles, Appel des cotisations, Rédaction du classeur des dirigeants, Assurances, Communications plus jeunes, style WhatsApp, etc.).

Mesdames, Messieurs les responsables de groupes, nous vous remercions de faire passer ce message à l'ensemble de vos membres. Il n'est pas nécessaire d'être au bureau ou au conseil d'administration de votre groupe pour intégrer les commissions de travail de la fédération. Nous recherchons des personnes motivées pour travailler avec nous.

Le compte-rendu de la trésorerie est adopté à l'unanimité.

Les vérificateurs aux comptes n'ont pas relevé d'anomalie dans la trésorerie.

L'augmentation de la cotisation de 1,30 à 2€ est adoptée (1 abstention).

❖ Assurances par Serge

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous avons informé que nous attendions le tarif de la MACIF concernant les instruments de musique pour 2024.

Ce tarif n'a pas augmenté depuis presque 10 ans et la MACIF vient de s'en apercevoir. Par conséquent, en début d'année 2024, ils ont décidé de passer le tarif, jusque-là à 15 €, à 22,50 €, soit 50% d'augmentation.

Quelle mauvaise surprise ! Après de multiples échanges, nous arrivons à un accord pour un tarif à 17,50 € pour 2024, mais... La MACIF ne perd pas espoir de nous appliquer le tarif de 22,50 €. Nous sommes en cours de négociation pour 2025 afin de ne pas subir une telle augmentation.

Il existe un indice de révision indiqué dans ce contrat et nous avons essayé de le faire appliquer. Il est à noter que nous avons, au sein du Conseil d'Administration, très peu de connaissances dans ce domaine. Nous avons lancé plusieurs bouteilles à la mer, restées sans réponse. Si dans l'assistance, des personnes souhaitent nous aider sur le sujet / apporter leurs connaissances ou expériences, nous en serions ravis.

Sinon, à ce jour, Mme Bouillot ou Mme FURBERG (mariée dans l'année – nouveau mail : claud.furberg@macif.fr) n'a pas eu connaissance de sinistres cette année. Est-ce qu'il y a dans l'assistance, parmi les groupes présents, des dossiers ouverts pour des sinistres ?

Enfin, comme il a été indiqué par la commission trésorerie, la cotisation par membres passera pour 2025 à 2€ (anciennement 1,30 € depuis 2006).

Nous continuons de travailler pour les intérêts des groupes sur ce sujet.

❖ Communication avec les groupes par Serge

Depuis le COVID, nous avons constaté avec le Conseil d'Administration, la perte de 6 groupes et

d'autres en difficultés. Plusieurs raisons à cela : une question d'âge dans les groupes, un non-renouvellement des effectifs, des mutations professionnelles qui engendrent l'absence des gestionnaires du groupe, une baisse de motivation des personnes restantes avec un manque de soutien des élus locaux.

Suite à ce constat, nous avons décidé d'être plus présents auprès des groupes. Nous avons fait des visites lors des Assemblées Générales, de répétitions ou d'événements majeurs (anniversaires ou hommage).

Nous avons commencé par l'AG de Trévol (01/02/24) avec La Pastourelle des 3 vallées, pendant laquelle nous avons aussi évoqué l'A.G. Fédéral de ce jour. Très beaux échanges, avec beaucoup de questions et la rencontre des membres de la municipalité.

Ensuite, Huguette avait été conviée à l'Assemblée Générale de la Sabotée Cussétoise (09/02/24) où elle m'a déléguée ses pouvoirs. Nous essayons de limiter les coûts et nous envoyons la personne disponible la plus proche.

Puis, nous avons visité le Livradoué Dansaire à Ambert dans le cadre de leur 50ème anniversaire (17/02/2024). Merci pour votre accueil, nous avons fait de très belles rencontres ce soir-là. Ce groupe qui innove en mettant en place des ateliers de danse le 1er samedi de chaque mois, dans la volonté de transmettre d'une autre façon, sans spectacles, ni costumes.

Nous avons assisté à une répétition de Vichy et ses Sources (01/03/2024) qui a débouché sur une présentation de la fédération et beaucoup de questions posées. Très bel échange avec tous les membres du groupe.

L'AG de la FFATP s'est déroulée à St Amant Roche Savine (06/04/2024)

Avec l'envoi de l'écho de la Fédération, nous avons contacté d'autres groupes également. Un groupe, notamment, qui connaît la Bourrée du Pavin et qui a eu connaissance du Festijeunes par l'envoi de l'écho, est venu à notre rencontre à Besse en Chandesse (Bruyères et Jonquille). Et nous avons eu également le plaisir de revoir le groupe Lous Bouscas de Barriac les Bosquets (15).

Sarah a été sollicitée et a assisté à la remise des médailles des enfants de l'Auvergne.

Nous avons échangé plusieurs fois avec le groupe de la Bourrée du Pavin pour la mise en place de Festijeunes et nous avons été les soutenir à la fête patronale de St-Diéry fin mai (26/05/2024) et bien sûr, pendant tout le week-end du Festijeunes (1er/06/2024).

Pour continuer, nous avons assisté au spectacle pour les 40 ans des Brûlés de Chazemais mi-juin (16/06/2024) et pour finir, à l'hommage, si émouvant, rendu à Jeanne Marandola fin septembre (28/09/2024) avec l'œuvre d'art qui lui a été dédiée (Reproduction de sa vielle par un ferronnier d'art).

Enfin, nous avons été encouragés le groupe de Vichy et ses Sources fin août (26/08/2024) lors du passage de la flamme paralympique à Vichy.

Sans compter, les nombreux contacts téléphoniques.

Tout ceci, pour vous dire, que la fédération est toujours disponible et à l'écoute de tous les groupes. C'est notre travail et nous mettons un point d'honneur à fédérer, à soutenir l'ensemble de nos formations. C'est peut-être inutile tout ça pour les groupes qui se portent bien aujourd'hui mais, et ce sera ma conclusion, c'est que tous ces échanges sont utiles et peuvent nous permettre d'avancer, qu'on soit nombreux ou très peu dans un groupe.

Il ne faut pas oublier que nous transmettons des savoirs, des traditions et des histoires locales.

❖ Commission musique par Sarah

Le stage de cabrette initialement prévu l'année dernière a dû être reporté pour cause d'un problème de santé d'un intervenant.

Nous avons décidé en réunion de CA de le coupler à un stage de danses.

L'organisation est en cours, le stage devrait se tenir au printemps 2025.

❖ Secrétariat par Yvonne

Durant cette année, plusieurs changements au niveau du secrétariat fédéral.

La charge de travail représentée par le secrétariat devenant trop lourde à gérer par Yvonne seule, Sarah lui a proposé son aide. C'est pourquoi vous pouvez recevoir des mails de l'une ou de l'autre.

Afin de faciliter ce travail en binôme, nous avons décidé de mettre en place une adresse mail unique : secretariat.fatpcmc@gmail.com. Cette boîte mail peut être consultée par Yvonne, Sarah, Huguette, Serge et Marie. Ainsi, il y a toujours quelqu'un pour vous répondre ou retransmettre vos demandes.

Nous nous sommes efforcées à rédiger plus rapidement les comptes-rendus de réunion de CA ou d'assemblée générale.

Nous avons aussi une réflexion plus générale sur la façon dont nous communiquons avec les groupes.

Jusqu'à présent les informations vous sont communiquées par le biais de l'écho de la fédé, de la page Facebook, par l'envoi de mails ou de courriers et une fois par an de vive voix lors de l'assemblée générale.

Est-ce qu'une communication par un autre biais pourrait vous intéresser ? Ex : Whatsapp

Enfin, nous nous sommes aperçues que notre listing n'était pas à jour et il est important d'envoyer les informations aux bonnes personnes, de ne pas importuner des personnes qui ne font plus partie de vos groupes. Aussi, je demanderais aux groupes présents de se rapprocher de nous afin de nous donner les noms et coordonnées des personnes à qui nous devons envoyer les informations.

❖ Patrimoine par Marie-Noëlle

Marie-Noëlle n'ayant pas pu être présente à l'assemblée générale pour raisons de santé, elle a fait parvenir un texte à Huguette, qui s'est chargée de le lire.

Elle se tient à disposition des groupes qui ont besoin de conseils.

❖ Festijeunes par Serge, Sarah, Huguette et Calou

Le festijeunes a été organisé cette année par le groupe de La bourrée du Pavin de Besse.

Cet évènement a été une grande réussite.

L'enthousiasme et le plaisir des enfants et des jeunes a été salué par tous.

Vous retrouverez plus de détails sur cette manifestation dans le dernier numéro de l'Echo de la Fédé.

Calou nous a aussi fait un retour sur la partie organisation et finances du Festijeunes.

❖ Intervention d'Erik Boyer

Nous avons demandé à Erik Boyer (le prestataire qui s'occupe de la gestion de notre site internet) de faire une information concernant la fin de Windows 10 qui va rendre de nombreux ordinateurs inutilisables.

❖ RGPD par Sarah

Le RGPD (Règlement général de protection des données) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne. Il concerne aussi les associations.

Sarah a assisté à une formation à ce sujet au mois de mai, à l'initiative de la Fédération des Fêtes et Spectacles Historiques.

Le sujet étant important et ne pouvant pas être traité rapidement, il a été décidé d'envoyer à tous les groupes une présentation simple du RGPD et de ce qu'il implique. Ensuite, les groupes intéressés seront invités à assister à une réunion en visio sur le sujet pour approfondir.

❖ Prochaine assemblée générale

Huguette est en contact avec plusieurs groupes pour l'organisation de la prochaine assemblée générale.

❖ Appel à candidatures pour entrer au conseil d'administration

Nous invitons les personnes souhaitant entrer au conseil d'administration à nous contacter. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

❖ Elections

Pas d'élection cette année car aucun membre démissionnaire ni en fin de mandat.

❖ Propositions diverses

- Aurélie Ugonnet (Vichy et ses Sources) pense organiser un rassemblement musique des jeunes de la Fédération (Festijeunes musique). Cette idée avait été évoquée lors du Festijeunes de Besse. C'est une très bonne idée.

- Plusieurs personnes ont évoqué l'idée de faire des rassemblements de groupes afin d'avoir plus de moments pour se retrouver, se connaître et pas seulement au moment de l'AG. C'est une idée à développer.

Fin de l'assemblée générale à 17h20

Huguette VARIN,
Présidente fédérale.

